

## La Ville de Montréal confère au square Dorchester et à la place du Canada le statut de site du patrimoine

**Montréal, le 25 janvier 2012** – Le maire de Montréal, M. Gérald Tremblay, est fier d’annoncer l’adoption par le conseil municipal de Montréal d’un règlement constituant le square Dorchester et la place du Canada en site du patrimoine, contribuant ainsi à la préservation et à la mise en valeur des qualités architecturales, urbaines et paysagères exceptionnelles de cette partie du centre-ville montréalais.

« L’arrondissement de Ville-Marie, au cœur de Montréal, recèle un patrimoine unique et des richesses architecturales exceptionnelles. L’ensemble que constitue le square Dorchester et la place du Canada, autrefois connu sous le toponyme de square Dominion, est un espace emblématique de Montréal qui contribue à la consolidation de son centre-ville. C’est la raison pour laquelle nous avons entrepris son réaménagement en 2008, afin que nous puissions pleinement apprécier le caractère historique de cet espace, l’un des plus prestigieux de notre métropole », a déclaré le maire.

« C’est en vertu de son caractère historique unique que la Ville de Montréal adopte aujourd’hui le règlement constituant le square Dorchester et la place du Canada comme site du patrimoine. Il s’agit d’un geste de reconnaissance d’un territoire qui présente un intérêt exceptionnel, non seulement pour les Montréalais mais également pour ceux et celles qui visitent notre métropole. Cet espace, situé en plein cœur du centre-ville, représente l’un des fleurons du patrimoine montréalais », a ajouté la responsable de la culture, du patrimoine, du design et de la condition féminine au comité exécutif de la Ville de Montréal, madame Helen Fotopulos.

La constitution d’un site du patrimoine en vertu de la Loi sur les biens culturels est un geste de reconnaissance d’un territoire qui présente un intérêt exceptionnel pour l’ensemble de la collectivité. Le recours au volet municipal de cette loi par la Ville de Montréal a permis de constituer 7 sites du patrimoine dont celui de l’île Sainte-Hélène, en 2007.

Les démarches entourant l’analyse du site a permis d’articuler cinq motifs de constitution du patrimoine, sur la base de la conjugaison des valeurs historique, architecturale, urbaine, paysagère, archéologique, artistique et symbolique, qui sont associées aux différentes composantes du territoire visé. Ces motifs reconnaissent l’importance du site dans l’histoire de Montréal et du Canada, le corpus de bâtiments exceptionnels qu’il regroupe, le caractère unique du square Dorchester et de la place du Canada, l’ensemble exceptionnel d’œuvres d’art et d’objets commémoratifs qui s’y trouvent et la

dimension civique de ce lieu d'affirmation politique et socioculturelle des montréalais.

Rappelons que le site du patrimoine du square Dorchester et la place du Canada constitue un espace délimité par les rues Sainte-Catherine, Mansfield, Saint-Antoine Ouest, par l'avenue des Canadiens-de-Montréal et par les rues Stanley et Cypress.

-30-

Source : Ariane Lareau, attachée de presse  
Cabinet du maire et du comité exécutif  
514 872-4894

Renseignements : Philippe Rousseau, relationniste  
Division des affaires publiques  
514 872-5012